

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGRO-ALIMENTAIRE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de la région Occitanie

# BREVET DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR AGRICOLE

emportant l'acquisition de 120 crédits européens (ECTS)

Niveau 5 du Cadre européen des certifications

*Vu le procès verbal de l'examen du Brevet de Technicien Supérieur Agricole établi le 30/03/2026  
par le Président du jury,*

*le Diplôme du Brevet de Technicien Supérieur Agricole*

**Option : Gestion et protection de la nature**

*est délivré à M. GESHORS YANN MARC,  
né le 16/10/1979,  
à ASNIERES SUR SEINE (HAUTS-DE-SEINE),*

*et enregistré sous le numéro 26/P/185000/7610001026V*

Signature du Titulaire



Fait à Toulouse, le 22 avril 2026

Pour le Ministre et par délégation  
Le Directeur Régional de l'Alimentation, de l'Agriculture et de  
la Forêt,

signé : Olivier ROUSSEAU

